

Dépêche AEF : Revalorisation des enseignants : "C'est un vrai choix de société qui est fait", affirme JM Blanquer (vœux à la presse)

5-7 minutes

2020 constitue le début de "l'acte 2" de l'exercice de Jean-Michel Blanquer avec "les enjeux de mise en œuvre des réformes et les grandes mesures de ressources humaines", a expliqué le ministre de l'Éducation nationale le 16 janvier 2020, lors de ses vœux à la presse. Revenant sur la revalorisation des enseignants, il affirme que, "en matière de finances publiques, l'enjeu est énorme. C'est un vrai choix de société, en donnant encore plus la priorité à l'éducation". Il explique que, dans ce cadre-là, pourrait être "développé le soutien scolaire gratuit pendant les grandes vacances".



Jean-Michel Blanquer, lors de ses vœux à la presse, le 16 janvier 2020 AEF - Anaïs Gérard

"C'est une très belle année 2020 qui s'ouvre !", déclare Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse jeudi 16 janvier 2020 lors de ses vœux à la presse. 2020 marque selon lui le début de l'acte 2 de son exercice. "L'acte 1 portait sur des réformes structurelles et pédagogiques : le premier degré, la réforme des lycées, devoirs faits, la loi "pour une école de la confiance...", liste-t-il. Place désormais, explique-t-il, "à l'acte 2 : les enjeux de mise en œuvre de ces réformes ainsi que les grandes mesures autour de la gestion des ressources humaines".

L'enveloppe finale toujours inconnue

En premier lieu, la question de la revalorisation salariale des enseignants, au cœur des débats en cette période de réforme des retraites. Jean-Michel Blanquer insiste d'ailleurs pour parler de "réforme des ressources humaines" plutôt que de "revalorisation" : "Car il y a plusieurs objectifs : certes, augmenter les rémunérations, mais il y a aussi les aspects de bien-être au travail et des conditions d'exercice". Le calendrier de discussions transmis aux organisations syndicales en début de semaine démontre d'ailleurs bien la volonté du ministère de plancher sur les missions des enseignants, les parcours professionnels, la formation continue...
([lire sur AEF info](#))

Le ministre a confirmé, devant la presse, l'inscription dans la loi de finances 2021 d'une enveloppe de 500 millions d'euros destinée à la revalorisation salariale des enseignants ([lire sur AEF info](#)). Il n'a en revanche pas répondu aux questions sur le budget total qui sera alloué à cela, alors que le montant de 10 milliards d'euros est évoqué ([lire sur AEF info](#)), ni sur la durée : "C'est l'objet des discussions qui se tiendront jusqu'en juin devant aboutir à la loi de programmation", précise-t-il. De manière générale, le ministre assume ne pas donner trop de détail sur le projet, souhaitant laisser la place aux discussions.

"En matière de finances publiques, l'enjeu est énorme"

"Nous sommes devant une situation historique, à l'aube d'une revalorisation exceptionnelle", estime Jean-Michel Blanquer. Interpellé sur le fait que les budgets évoqués seraient effectivement très importants, il acquiesce : "En matière de finances publiques,

l'enjeu est énorme. Mais c'est un vrai choix de société qui est fait, en donnant encore plus la priorité à l'éducation". Et de compléter : "Il faut investir, c'est de la dépense supplémentaire mais tout ça pour que, à la fin, il y ait une meilleure réussite des élèves".

Malgré le fait que l'avant-projet de loi retraite mentionne uniquement une pension "équivalente aux corps comparables" ([lire sur AEF info](#)), Jean-Michel Blanquer a lui réaffirmé que l'objectif de la revalorisation était que, "en tenant compte de l'inflation, les futures pensions des enseignants soient équivalentes aux pensions actuelles". Les PsyEN et les CPE sont d'ailleurs concernés par cet objectif et les mesures de revalorisation.

Développer le soutien scolaire gratuit pendant les vacances

Le ministre a en outre été questionné sur d'éventuelles contreparties qui pourraient être demandées aux enseignants "en l'échange" de cette rémunération. Sans préciser davantage la forme que prendra cette revalorisation - indemnitaire, indiciaire, statutaire - Jean-Michel Blanquer a donné un exemple : pourrait être "développé le soutien scolaire gratuit pour les élèves défavorisés, qui sont les plus touchés par la durée des grandes vacances. C'est une mesure parfaitement sociale. Mais il ne s'agit pas d'étaler davantage les cours sur le temps de vacances." Et de préciser qu'une telle mesure ne serait pas imposée aux enseignants et se baserait sur le volontariat.

Par ailleurs, le ministre a assuré de nouveau que la revalorisation concernera essentiellement les plus jeunes enseignants. Mais qu'en sera-t-il, par exemple, des enseignants en reconversion nés avant 1975 mais qui commencent leur carrière dans l'Éducation nationale, par conséquent avec un salaire de début de carrière ? La question - comme beaucoup d'autres - sera tranchée d'ici juin prochain.

Une conférence annuelle sur les RH

Jean-Michel Blanquer a évoqué sa volonté d'instaurer un rendez-vous annuel sur la gestion des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale, qui se tiendrait en février/mars. "L'objectif est qu'elle se poursuive après 2022 [et l'élection présidentielle]. Je ne vois d'ailleurs pas un futur ministre de l'Éducation nationale remettre en cause une telle conférence", assure-t-il.